

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros

A R R E T E TEMPORAIRE

**Portant Autorisation de stationnement
d'un camion de déménagement
Sur le domaine Public**

Le Maire de Saint Quay Perros,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise « AYO déménagement » de Saint-Malo, en date du 8 novembre 2023, sollicitant la commune de Saint-Quay-Perros, afin de stationner un camion de déménagement au 9 rue Yves Le Rolland, le jeudi 14 décembre 2023

CONSIDERANT que la longueur du véhicule de déménagement nécessite un empiètement sur le domaine public, le 14 décembre 2023

A R R E T E

Article 1 : L'entreprise « AYO déménagement » est autorisée à faire stationner sur le domaine public, au 9 rue Yves Le Rolland, un camion de déménagement, le jeudi 14 décembre 2023

Article 2 : Pendant toute la durée du déménagement, la circulation piétonne sera réduite et une partie de la voirie sera occupée par le stationnement d'un camion

Article 3 : L'entreprise « AYO déménagement » est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire, accompagnée de l'arrêté d'autorisation de stationner sur une partie de la voirie

Article 4 : Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros Guirec
- L'entreprise de déménagement

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 4 décembre 2023

Marcel LE BOZEC
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 4 décembre 2023





22700 SAINT-QUAY-PERROS
Le calme à Deux pas de la mer

